

- ▶ POUR L'AMÉLIORATION DE MES CONDITIONS DE TRAVAIL
  - ▶ POUR DÉFENDRE MES DROITS
- ▶ POUR L'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT POUR TOUS
  - ▶ POUR ÊTRE ENTENDU
- ▶ POUR UNE MEILLEURE TRANSPARENCE

# Je vote

**ELECTIONS  
PROFESSIONNELLES**



et



**POUR LE PROGRÈS SOCIAL**

**JEUDI 6 DECEMBRE**

## POURQUOI DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES ?

*Les élections professionnelles permettent d'élire des représentants du personnel. Elles constituent un véritable enjeu. En effet, elles déterminent la représentativité des organisations syndicales et conditionnent le rapport de force avec l'administration mais aussi avec le niveau national. Plus la liste CGT-FSU aura d'élus pour siéger aux instances représentatives des personnels, plus nous serons en capacité de défendre et accroître vos intérêts individuels et collectifs, en conformité avec les valeurs que nous défendons.*

### **CE QUE VEULENT LES CANDIDATS DE LA LISTE CGT & FSU : AU NIVEAU NATIONAL : IL EST IMPÉRATIF ET URGENT DE CHANGER DE CHOIX POLITIQUES ET BUDGÉTAIRES !**

Depuis plus de quinze ans, notre traitement est en grand décrochage (plus de 15%) par rapport à l'inflation des prix des biens et des services. Et depuis plus de quinze ans, nous en avons assez de constater que nos traitements diminuent. Il y a perte de pouvoir d'achat de façon continue !

De surcroît, depuis 2010 et le gel du point d'indice, cette situation continue de s'aggraver. Chaque mois :

- Un agent de catégorie C perd en moyenne 249 euros bruts ;
- Un agent de catégorie B perd en moyenne 338 euros bruts ;
- Un agent de catégorie A perd en moyenne 450 euros bruts.

Le gouvernement prétend qu'il n'y a plus d'argent pour les services publics et les salaires. Pourtant, plusieurs décisions lourdes au plan budgétaire ont été prises en 2018 :

- Supprimer l'ISF qui correspondait à 5 milliards d'euros par an ;
- Accorder 20 milliards d'euros de CICE aux entreprises ;
- Fermer les yeux sur les diverses aides et exonérations (optimisation fiscale) s'élevant à 140 milliards d'euros annuels ;
- Donner des alternatives aux fraudeurs fiscaux qui commettent un vol équivalent à 80 milliards d'euros par an.

**Ces choix-là ont été pris alors qu'1 % d'augmentation du point d'indice correspond à 1,8 milliard d'euros pour les trois versants de la fonction publique. Les fonctionnaires ne sont et ne doivent pas être la variable d'ajustement budgétaire de ce gouvernement !!**

Nous exigeons :

- Le dégel immédiat de la valeur du point d'indice et le rattrapage des pertes subies ;
- Des dispositions exigeantes pour faire respecter l'égalité professionnelle et de carrière entre les femmes et les hommes ;
- L'abandon de tout « salaire » au mérite qui œuvre sans fondement objectif et ne vise qu'à diviser les agents entre eux en promouvant l'individualisme ;
- L'arrêt des suppressions d'emplois et les créations statutaires dans les nombreux services nécessaires ;
- La défense et la pérennisation du système de Sécurité sociale ;
- La défense du statut général des fonctionnaires, garant de l'égalité entre les usagers et d'un service public de qualité ;
- Un nouveau plan de titularisation des contractuels, de nouvelles mesures pour combattre la précarité et non pour favoriser son extension comme le préconise le gouvernement ;
- L'abrogation du jour de carence.

# LA DRIHL, AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS !

## LE COMITÉ TECHNIQUE LOCAL

*Le comité technique est une instance de concertation chargée de donner son avis sur les questions et projets de textes relatifs à l'organisation et au fonctionnement des services, aux effectifs, aux emplois et aux compétences, aux règles statutaires, aux méthodes de travail, aux grandes orientations en matière de politique indemnitaire, de formation, d'égalité professionnelle et de lutte contre les discriminations. Il comprend, d'un côté, les représentants des personnels élus et de l'autre, les représentants de l'administration. Du côté des organisations syndicales, à la DRIHL, ce sont 9 titulaires et 9 suppléants désignés au prorata des résultats des listes aux élections professionnelles qui y siègeront.*

Positionnement de la liste CGT-FSU sur divers thèmes abordés ces derniers mois

### **La suppression de l'accueil physique pour les personnes reconnues DALO**

La CGT-FSU s'est battue pour le maintien de l'accueil physique des demandeurs reconnus DALO. En effet, vos élus ne considèrent pas qu'un serveur téléphonique constitue une réponse adaptée aux demandeurs les plus fragiles.

### **La mise en œuvre du télé-travail**

Si la CGT-FSU a émis des réserves sur cette nouvelle pratique pour cause de nombreux risques (fin du remboursement domicile-travail, instauration d'une activité isolée à son domicile, fin de l'accès à une restauration subventionnée dans nos restaurants administratifs, perte d'un bureau attribué au profit d'un bureau partagé), de nombreux agents expriment aujourd'hui leur satisfaction. Loin de vouloir camper sur une position dogmatique, la CGT-FSU veille à ce que les télé-travailleurs ne soient pas les « oubliés » des promotions et des primes.

### **Temps de travail**

Cheval de bataille de la CGT-FSU, la lutte pour un temps de travail maîtrisé permet aux personnels d'avoir une vie sociale et familiale, sereine et cohérente. Elle va de pair avec la hausse du traitement indiciaire.

## ACCUEIL DE 180 AGENTS SUR LE SITE DU PONANT

Depuis désormais plusieurs mois, le site du Ponant se prépare à accueillir dans ses espaces de travail et de vie près de 180 agents supplémentaires. Ce nombre conséquent de futurs collègues, qui ne sont en rien responsables de leur arrivée dans nos locaux, pose aujourd'hui et posera encore demain de nombreuses questions : dans quels espaces de travail ces agents vont-ils exercer leurs activités ? comment nos espaces communs (restaurant administratif, cafétéria, etc.) vont-ils pouvoir accueillir tant d'agents ?

**La liste CGT & FSU et ses candidats se battront coûte que coûte pour que vos conditions de travail soient maintenues et renforcées avec l'accueil de ces nouveaux agents. La DRIHL ne saurait être la variable d'ajustement de la Préfecture de Paris et d'Île-de-France !**

## ÉGALITÉ DE TRAITEMENT POUR TOUS

**Vos candidats CGT & FSU s'engagent également à œuvrer pour que chaque agent bénéficie des mêmes droits, sans distinction liée à un ministère d'origine, que cela soit en termes de promotions ou encore d'accès à la médecine de prévention (présente sur le site du Ponant mais seulement accessible aux agents du ministère de l'Intérieur).**

## HEURES ÉCRÉTÉES

La hausse des objectifs imposés aux personnels contraint de trop nombreux agents à effectuer des heures écartées (heures qui ne seront ni payées, ni récupérées). Loin de prendre les mesures nécessaires face à ce problème de surcharge de travail, l'administration apporte comme seule solution des stages pour mieux organiser son temps de travail.

**Pour la liste CGT & FSU et ses candidats, vos futurs élus se battront pour que les agents**

**susceptibles ou déjà concernés cessent d'être lésés par cette situation inacceptable. Chacun d'entre nous sera à l'écoute des collègues faisant face à ces dangers physiques ou psychiques liés à ces dérapages, sources d'une mauvaise hygiène au travail.**

## TELETRAVAIL

**Vos futurs représentants CGT & FSU resteront vigilants à ce que les télétravailleurs ne se trouvent pas lésés en termes de primes et d'avancements, tout autant que leurs conditions de travail (isolement, maintien d'un espace de travail de qualité, prise en charge des frais de restauration et de transport, etc.)**

## REDONNER VIE AU COMITE LOCAL D'ACTION SOCIALE (CLAS)

Le CLAS est une instance singulière qui étudie et propose toute mesure de nature à faciliter et à renforcer l'action sociale développée localement. Au sein de cette instance, les représentants des personnels sont majoritaires et assurent la présidence (la vice-présidence étant assurée par le directeur). Il comporte deux commissions : la commission des aides matérielles et la commission de la vie sociale.

**Les candidats de la liste CGT & FSU souhaitent redonner vie à cette instance dans le but de pouvoir accompagner leurs collègues qui peuvent se trouver dans une situation économique et sociale délicate. Notre première intention sera d'étudier la possibilité d'accorder une subvention complémentaire aux personnels désireux de se rendre au restaurant administratif mais percevant un salaire ou traitement désormais trop insuffisant.**

### RIFSEEP

La CGT & FSU demeure contre la mise en place de tout régime indemnitaire. Faisant l'objet d'une distribution subjective, encourageant l'individualisme, cette partie complémentaire à notre traitement indiciaire est moins capitale que ce dernier qui est notamment pris en compte pour le calcul de notre pension de retraite. Il n'en reste pas moins une part importante de notre indemnisation.

Aujourd'hui, l'occasion de s'exprimer sur ces sujets reste l'entretien professionnel annuel qui n'est pas systématiquement mis en place dans certains services.

**Vos candidats CGT & FSU seront vigilants à ce que chaque entretien professionnel annuel puisse se tenir. Ils demanderont également à la direction une transparence totale sur ses choix pour classer les agents dans les groupes de fonctions (par corps et catégories).**

### NBI

Pour les mêmes raisons que celles évoquées pour le régime indemnitaire, la CGT & FSU n'est pas favorable à la nouvelle bonification indemnitaire (autrement dit NBI) d'autant plus que celle-ci fait l'objet d'une très mauvaise distribution pour les agents de tous les corps et catégories confondus.

**Vos candidats de la liste CGT & FSU vous garantissent qu'ils seront vigilants à la bonne et effective distribution de la NBI.**

### TRI SÉLECTIF

**Les candidats de la liste CGT & FSU souhaitent promouvoir l'exemplarité de l'administration sur les thématiques du développement durable, en commençant par la mise en place du tri sélectif des déchets dans chacun de nos bureaux.**

## Le CHSCT

*Le CHSCT est une instance consultative qui émane du CT et qui est spécialisée dans l'examen des questions relatives à la santé, la sécurité et les conditions de travail des agents. Il a une mission d'analyse des risques et une capacité de proposition d'actions de prévention, notamment en matière d'harcèlement moral ou sexuel.*

Positionnement de la liste CGT-FSU sur divers thèmes abordés ces derniers mois

### **Les écrêtages horaires et risques psychosociaux**

Ni rémunérées, ni récupérées, un certain nombre d'agents effectue des heures écrêtées. A ce jour, pour l'administration, cela serait la faute des agents... Trop peu organisés, les agents auraient besoin de stages visant à leur apprendre comment organiser leur temps de travail. Or, pour la CGT-FSU, ce phénomène doit mettre l'administration devant ses responsabilités : le chef d'établissement (la directrice) doit veiller à ce que son personnel ne tombe pas dans cet excès. Le chef d'établissement serait tenu pour responsable de tout accident (physique ou moral) qui pourrait survenir sur un agent durant l'exercice de ces heures supplémentaires gratuites.

### **La médecine de prévention**

La CGT-FSU regrette que seuls les agents du ministère de l'intérieur puissent bénéficier d'une infirmerie de garde sur les horaires de travail... Le motif ? Pour des raisons budgétaires. Pourtant, nous vous invitons à ne pas être inquiets, le médecin s'engage à vous prendre en charge si vous vous trouvez à l'article de la mort.

### **L'arrivée de nouveaux agents sur le site du Ponant**

Poursuivant ses opérations de mutualisation et soucieux de la rentabilité de chaque agent, le gouvernement s'attaque maintenant à notre espace de travail. Moins intéressé par le sens de nos missions ou encore notre traitement indiciaire, celui-ci a acté l'accueil de quelques 180 nouveaux agents issus de la Direction Régionale de la Jeunesse, du Sport, et de la Cohésion Sociale (DRJSCS), sur le site du Ponant.